

Analyser le discours haineux en ligne : réflexions méthodologiques

Angeliki Monnier¹, Annabelle Seoane², Matthijs Gardenier³

ABSTRACT

La question migratoire est devenue centrale dans le débat politique depuis les Trente Glorieuses et en particulier depuis les années 1970 et 80. Aujourd’hui, parmi les protagonistes de ce débat, les mouvements anti-migrants jouent un rôle important, se faisant les vecteurs du rejet du phénomène migratoire. À Calais, le collectif anti-migrants *Sauvons Calais* a mené entre 2013 et 2016 une activité soutenue. Leurs publications Facebook, ancrées dans ce que l’on désignera comme du “discours haineux” (“hate speech”), ont un rôle important dans la communication et le cadrage de leur action. Celles comprises dans la période entre le 15/11/2015 et le 07/03/2016, constitueront notre corpus.

À l’interface entre sciences du langage, études en communication et sociologie, il s’agira d’interroger la façon dont certains procédés linguistiques contribuent, avec le soubassement sémiologique des images, à mettre en scène l’émotion et la susciter chez le récepteur dans ce discours relativement homogène. L’ancrage contextuel contribue à la construction d’une topique émotionnelle car il permet d’instaurer un réglage “pathémique” de la lecture des *posts*. L’objectif est de montrer que le discours haineux en ligne constitue un *univers discursif* avec ses caractéristiques propres, inscrit dans une triple dimension discursive, pré-discursive (représentationnelle) et post-discursive (actionnelle).

Migration has become a central issue in the political debate; among the protagonists of this debate, the anti-migrant movements play an important role, being the vectors of the rejection of the migratory phenomenon. In the French town of Calais, the anti-migrant collective *Sauvons Calais* (*Save Calais*) led a sustained activity between 2013 and 2016. Their Facebook publications, anchored in what we will refer to as “hate speech”, have an important role in the circulation and framing of their action. Those included in the period between 15/11/2015 and 07/03/2016 will constitute our corpus.

¹ Sciences de l’information et de la communication, Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations (Crem), angeliki.monnier@univ-lorraine.fr

² Sciences du langage, Université de Lorraine, Centre de recherches sur les médiations (Crem), annabelle.seoane@univ-lorraine.fr

³ Sociologie, Université Paul Valéry-Montpellier 3, algardenier@yahoo.fr

At the interface between Linguistics, Communication studies and Sociology, we will demonstrate how some linguistic processes, drawing upon the semiotic function of images, contribute to stage and arouse emotion in this relatively homogeneous speech. The contextual anchoring seems to reinforce this “pathemic” adjustment, in the sense used by Charaudeau. Our aim is to show that online hate speech constitutes a *discursive universe* with its own characteristics, inscribed in a triple discursive dimension, pre-discursive (representational) and post-discursive (actional).

1. Introduction

Le terme “hate speech”, discours de haine ou discours haineux⁴ s’est propagé depuis les années 1980, utilisé et débattu aussi bien par les sociologues, les politologues, les historiens et les juristes⁵. Bien que sans définition précise en termes de droits de l’homme internationaux, il couvre selon le Comité des ministres du Conseil de l’Europe toute forme d’expression qui répand ou justifie la haine raciale, la xénophobie, l’antisémitisme ou toute forme de haine basée sur l’intolérance. Discours malveillant, hostile, motivé par des préjugés, envers une personne ou un groupe de personnes en raison de certaines de leurs caractéristiques⁶, la dénomination “discours haineux” exprime des attitudes discriminatoires, intimidantes, désapprouvées, antagonistes et/ou préjudiciables à ces caractéristiques, notamment le sexe, la “race”, la religion, l’appartenance ethnique, la couleur de peau, l’origine nationale, un handicap ou l’orien-

⁴ ANGELIKI MONNIER, ANNABELLE SEOANE, « Discours de haine sur l’internet », *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2019a, Mis en ligne le 12 juin 2019, <<http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/discours-de-haine-sur-linternet/>> (dernier accès 09.10.2019).

ANGELIKI MONNIER, ANNABELLE SEOANE, « Suspendre un énoncé, sous-tendre un jugement : les points de suspension dans des discours haineux sur Internet », Colloque *Faire silence : matérialités, expériences, pouvoirs*, EHESS Marseille, 21-24 mai, 2019b.

⁵ EUGENIA SIAPERA, ELENA MOREO et JIANG ZHOU, *HateTrack. Tracking and Monitoring Racist Speech Online, Project Final Report*, Irish Research Council, DCU School of Communications, Institute for Future Media and Journalism (FuJo), Anti-Bullying, Centre (ABC), and Insight Centre for Computer Analytics, School of Computing, 2018, p. 12, <<https://www.ihrec.ie/app/uploads/2018/11/HateTrack-Tracking-and-Monitoring-Racist-Hate-Speech-Online.pdf>> (dernier accès 01.08.2019).

FRANÇOIS JOST, *La méchanceté en actes à l’ère numérique*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

⁶ EUGENIA SIAPERA, « Organised and Ambient Digital Racism: Multidirectional Flows in the Irish Digital Sphere », *Open Library of Humanities*, vol. 5(1), 2019, p. 11, <<http://doi.org/10.16995/olh.405>> (dernier accès 03.09.2019).

tation sexuelle. En France, depuis la loi Pleven de 1972, l'incitation à la haine par des propos tenus en public est une infraction pénale : le discours de haine est illicite, parce qu'il débouche directement ou indirectement sur la discrimination et la violence. Cependant, l'absence d'une "norme de référence" dans la définition de ce discours polymorphe rendent sa détection en ligne difficile. La question du placement du curseur se pose continuellement : où placer la limite ? qu'est-ce qui est acceptable ou non ? Sur quelle échelle de valeurs (éthiques, légales, morales, idéologiques...) ? Jusque-là limitée à des listes préétablies de mots « haineux », l'accent étant mis sur le sens de ces mots et leur fréquence, ainsi qu'à des configurations syntaxiques⁷ dans le domaine de la linguistique informatique, la lutte contre le discours haineux sur l'internet, à l'interface sémantique et syntaxe, doit s'enrichir aujourd'hui de nouveaux moyens pour capter les formes de haine les plus subtiles, implicites, comme les sarcasmes, les euphémismes, les références contextuelles afin de cerner les stratégies de masquage mises en place par les internautes (jeux avec l'orthographe, crypto-langages réservés aux initiés...).

Cet article pose ainsi les premiers jalons d'une réflexion⁸ qui vise à montrer que le discours haineux ne se résume pas à un paradigme lexical mais relève de manifestations verbales et non verbales extrêmement éclectiques, avec une violence scalaire allant de propos méprisants à des incitations à des actes criminels. Nous posons que, pour cette raison, il doit être appréhendé en tant qu'univers ayant des dimensions qui sont à la fois discursives, pré-discursives (représentations préalables) et post-discursives (orientées vers une certaine action). Il dépend également du dispositif communicationnel (technique et interactionnel) au sein duquel il émerge. La compréhension de l'ensemble de ces niveaux est nécessaire afin de pouvoir circonscrire cet objet dans sa complexité. Certes, ces éléments se croisent et se recoupent, et leur séparation ici en catégories distinctes n'a pour objectif qu'à fournir un cadre opérationnel pour

⁷ PAULA FORTUNA, SERGIO NUNES, « A survey on Automatic Detection of Hate Speech », *ACM Computing Surveys*, 51(4), 2018, pp. 1-30.

⁸ Cette contribution s'inscrit dans une réflexion menée dans le cadre du projet ANR-DFG, 2019-2022 M-PHASIC (*Migration and Patterns of Hate Speech in Social Media*), référence ANR-18-FRAL-0005, dirigé par Angeliki Monnier (Université de Lorraine), Christian Schemer (Johannes Gutenberg Universität Mainz). Il s'agit de cerner la prévalence et l'émergence des discours haineux liés aux migrants dans les contenus générés par les utilisateurs en ligne afin d'en faire ressortir les principales caractéristiques lexicales, syntaxiques et contextuelles et de développer un protocole de recherche pour détecter les discours haineux et les classer en fonction de leurs référents, des représentations véhiculées, ainsi que de leurs caractéristiques circulatoires.

l'analyse. Notre démarche a une visée méthodologique car elle cherche *in fine* à proposer un protocole de recherche pour l'étude du discours de haine, au croisement des sciences du langage, des sciences de l'information et de la communication, et de la sociologie politique.

Dans notre approche, nous faisons la distinction entre la haine, en tant qu'*émotion* vécue par un être humain, et le discours haineux, en tant que *phénomène discursif* – et donc social – qui mobilise des émotions, et qui est de nos jours souvent observable au sein des plateformes participatives des médias socio-numériques. L'objectif est de démontrer qu'il existe une organisation interne propre à ce type de discours, organisation que nous souhaitons décrypter. Nous illustrerons notre propos à l'aide d'un corpus recueilli sur Facebook : celui d'un collectif anti-migrants intitulé *Sauvons Calais*, dont nous utiliserons quelques exemples de messages postés au sein de ce groupe entre le 25-09-2015 et le 31-09-2015. Ce corpus a été constitué par Matthijs Gardenier, sociologue.

2. Sauvons Calais : éléments de contextualisation

Selon le *Rapport sur les migrations internationales de 2017*⁹ le nombre de migrants dans le monde a rapidement augmenté ces dernières années¹⁰. Cette évolution suscite une grande inquiétude publique partout dans le monde et notamment en Europe. La question migratoire est devenue centrale dans le débat politique depuis les Trente Glorieuses et en particulier depuis les années 1970 et 80. Aujourd'hui, parmi les protagonistes de ce débat, les mouvements anti-migrants jouent un rôle important, se faisant les vecteurs du rejet du phénomène migratoire. La crise économique qui frappe certains pays du Vieux Continent nourrit également des sentiments d'insécurité, encourageant la croissance des mouvements anti-immigrés. Les médias sont souvent dénoncés pour leur tendance à dépeindre négativement les réfugiés et les migrants¹¹, ce qui accentuerait les peurs. Un récent projet de l'Union européenne¹² a révélé une aug-

⁹ UNITED NATIONS, *International Migration Report 2017. Highlights*, New York, Department of Economic and Social Affairs, 2018.

¹⁰ PEDRO VIANNA, « La question migratoire : un enjeu politique pour l'Europe », *Migrations Société*, 116 (2), 2008, pp. 43-57

¹¹ LILIE CHOULIARAKI, MYRIA GEORGIU, RAFAL ZABOROWSKI, *The European "migration crisis" and the media: A cross-European press content analysis*, The London School of Economics and Political Science, London, UK, 2017.

¹² BRICKS, *#Silence Hate*, University of Milano Bicocca, 2016.

mentation significative du discours de rejet envers les immigrés et les minorités, souvent accusés d'être la cause des problèmes économiques et sociaux actuels. Le web participatif et les médias sociaux semblent amplifier l'intensité et la portée de ces propos haineux.

Le contrôle aux frontières des personnes souhaitant se rendre en Grande-Bretagne se fait sur le territoire français depuis 2003 et la signature des accords du Touquet entre la France et le Royaume-Uni. Ce dispositif a eu pour conséquence la concentration autour de Calais d'une population "entre-deux", en "stockage"¹³, de migrants souhaitant passer la frontière et qui ont commencé très vite, avec très peu de moyens, à habiter dans des campements précaires et squats appelés *jungles* – de l'iranien *djangal*, qui signifie "forêt". Après les révolutions arabes de 2011, et dans le contexte de la "crise des migrants"¹⁴ de l'été 2015, le nombre de migrants présents à Calais a fortement augmenté, avec des chiffres qui oscillent entre 6 500 et 10 000 personnes suivant les estimations de l'État ou des associations. Afin de mieux comprendre l'émergence du collectif *Sauvons Calais*, voici un bref rappel de quelques événements.

En novembre 2013, la Maire de Calais, Natacha Bouchart (du parti Les Républicains), met en ligne sur Facebook un appel qui demande aux Calaisiens de repérer et signaler aux autorités tout squat occupé par des migrants¹⁵ : cette publication crée une polémique nationale, car perçue par beaucoup comme un appel à la délation. Très rapidement, un collectif de citoyens se constitue, se nommant *Sauvons Calais*. Ces activistes prétendent répondre à l'appel de Natacha Bouchart. Ses militants ont pour mission de répertorier les squats du Calais afin d'en faire en quelque sorte une cartographie. Les actions vont dès le départ alterner manifestations et rassemblements classiques à des actions plus "dures" et violentes relevant du pur "vigilantisme". Trois revendications sont portées : la constitution de groupes citoyens d'intervention contre les migrants sur le modèle des *Voisins Vigilants*, l'interdiction des associations

¹³ JEAN-PIERRE ALAUX, « Calais vaut bien quelques requiem », *Plein droit*, 104, 2015, pp. 3-8.

¹⁴ La « crise des migrants » est le nom donné à l'épisode, qui voit à l'été 2015, l'arrivée de très nombreux migrants sur le continent européen, notamment par la voie des Balkans. Cette arrivée est construite politiquement et médiatiquement, comme une crise, les pays de l'Union Européenne se renvoyant la balle, refusant d'accueillir ces migrants, à l'exception de l'Allemagne. Cette crise voit le développement de nombreux mouvements anti-migrants.

¹⁵ « Migrants : Un Message de Natacha Bouchart Créé Le Buzz Sur Facebook ». En ligne : <<http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/migrants-un-message-de-natacha-bouchart-cree-le-buzz-sur-ia6b0n26840>> (dernier accès 3.09.19. Document qui n'est plus disponible en ligne à ce jour).

“pro-migrants” tels que les ONG et les *No Borders*¹⁶, et enfin l’enfermement de tous les migrants présents à Calais dans un camp. Dirigé par Kévin Rêche, un jeune chômeur de 20 ans au moment de la création du collectif, *Sauvons Calais* se présente comme un collectif apolitique, mais le groupe est en réalité lié au Parti de La France, scission droitière du Front National¹⁷. Au début de l’année 2014, la presse révèle d’ailleurs que Kevin Rêche a une croix gammée tatouée sur le torse¹⁸.

Avec l’appui de riverains, *Sauvons Calais* organise plusieurs manifestations, régulièrement interdites par la préfecture, afin d’empêcher l’implantation de squats susceptibles d’attirer de nouveaux migrants. Le groupe se caractérise aussi par une activité en ligne très soutenue, notamment sur le réseau Facebook avec de nombreuses publications ciblant les migrants et appelant les Calaisiens “à l’action”. C’est à partir de messages postés par les internautes au sein de cette plateforme que nous proposons ici cette réflexion sur le discours de haine en ligne, en tant qu’objet et support d’émotion.

3. *Le discours haineux en ligne en tant qu’univers*

Les discours de haine inondent l’internet : insultes, menaces, injures, *bashing*..., corrélés à la question du rôle des dispositifs. L’immédiateté faciliterait en effet la parole affective, l’anonymat réduirait les inhibitions¹⁹. Mais au-delà de l’anonymat, les dispositifs à forte dominante capacitaire²⁰ que seraient les réseaux socio-numériques renforcerait des mises

¹⁶ Les *No border*, militants proches du courant anarchiste, constituent particulièrement les cibles de *Sauvons Calais*.

¹⁷ NICOLAS LEBOURG, *Le Front National et la galaxie des extrêmes droites radicales*, in CREPON SYLVAIN (dir.), *Les faux-semblants du Front national*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, pp. 121-140.

¹⁸ « FN : Marine Le Pen En Photo Avec Kévin Reche, Le Porte-Parole de ‘Sauvons Calais’ Au Tatouage Nazi - France 3 Hauts-de-France ». En ligne : <<http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/2014/03/11/fn-marine-le-pen-en-photo-avec-kevin-reche-le-porte-parole-de-sauvons-calais-au-tatouage-nazi-430961.html>> (consulté le 24 aout 2017).

¹⁹ SERGE TISSERON, « Les nouveaux réseaux sociaux : visibilité et invisibilité sur le net », in AUBERT NICOLE et HAROCHE CLAUDINE (dir.), *Les tyrannies de la visibilité*, Toulouse, Éd. Xérès, 2000, pp. 119-130.

²⁰ PATRICK CHARAUDEAU, « Une problématisation discursive de l’émotion. À propos des effets de pathémisation à la Télévision », in PLANTIN CHRISTIAN, DOURY MARIANNE et TRAVERSO VÉRONIQUE (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Arci/Presses uni-

en scènes émotionnelles. S'il s'agit d'énoncés relevant d'une intentionnalité individuelle, les commentaires haineux sur les plateformes participatives en ligne s'intègrent également dans des processus interactionnels et connectifs, où l'affectif joue un rôle primordial²¹. Le dispositif communicationnel des posts constitue « un genre discursif particulier qui repose sur l'échange bref, immédiat, au sein d'une "communauté", souvent instable, de locuteurs²² qui contribuent tour à tour à un macro-discours thématique. Les affordances techniques des plateformes ainsi que les algorithmes accentuent la circulation et la visibilité des contenus provocateurs et radicaux. C'est au sein de ce dispositif que le discours de disqualification émerge et se propage.

Le niveau discursif : les traces langagières de la haine

Le premier niveau du discours haineux, là où le phénomène est directement observable, est celui des traces langagières qu'il laisse. Il s'agit à la fois des champs lexicaux employés, des références (historiques, culturelles, etc.) sollicitées, des topiques associées (racialité, sécurité, etc.). Ainsi, dans ce corpus, la topique la plus récurrente est celle de la guerre, qui apparaît à travers une iconographie constituée d'armes à feu et de scènes de violence, à travers un lexique particulier (ville assiégée, attaque, défense, etc.), ainsi qu'à travers l'utilisation d'énoncés antithétiques : « Ils ne fuient pas la guerre / Ils viennent la faire chez nous, Les clandestins nous attaquent !!! », « JE DEFENDRAI MA FAMILLE, MON PAYS CONTRE TOUTE TENTATIVE DE SOUMISSIONS ? OU D'INVASIONS ? »²³.



versitaires de Lyon, 2000, pp. 125-155, <<http://www.patrick-charaudeau.com/La-pathemisation-a-la-television.html>>.

²¹ ZIZI PAPACHERISSI, *Affective Publics: Sentiment, Technology, and Politics*, New York, Oxford University Press, 2015.

²² Nous entendons par « énonciateur » l'instance de prise en charge énonciative et par « locuteur » l'instance qui produit matériellement l'énoncé.

²³ Nous respectons la casse et l'orthographe originale des posts cités ici.

Les occurrences, cooccurrences et aspects syntactiques sont aussi à prendre en considération, ainsi que la dimension pragmatique, voire stylistique (figures de discours, traits d'humour, désignations euphémiques, etc.). À cet égard, le sarcasme, par exemple, est utilisé pour souligner le décalage entre l'explicite et l'intention cachée du locuteur²⁴ : « Calais, ville touristique », « Nous ouvrons notre propre site de rencontre ».



²⁴ PATRICK CHARAUDEAU, « Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments », in VIVERO MARÍA DOLORES (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 9-43

La métaphore crée un lieu d'analogie entre réalités hétérogènes²⁵, tandis que l'acte figural renforce sa portée pragmatique :



La composante formelle, pourtant souvent écartée dans les analyses automatisées, est également significative : l'usage des points d'exclamation et des majuscules pour marquer l'émotion, celui des points de suspension pour escamoter le dire disqualifiant²⁶, le recours à des visuels comme des photographies prises sur le vif pour montrer une altérité disqualifiée et légitimer le rejet ou des émoticônes pour exprimer ses émotions²⁷.

La question des registres de discours au sein desquels les internautes se situent permet de mieux appréhender le sens et la finalité expressive et communicationnelle des échanges²⁸ : une énonciation de *description* pathémique propose à un destinataire le récit (ou un fragment) d'une scène

²⁵ NADINE CHARBONNEL, GEORGES KLEIBER, *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF, 1999, p. 33.

²⁶ MONNIER et SEOANE, 2019b, *op.cit.*

²⁷ MARION COLAS-BLAISE, PIERRE HALTE, « Le geste énonciatif dans le chat. L'interjection, l'acronyme et l'émoticône, ou comment (se) montrer à l'écrit », *Le Discours et la langue*, n° 2.2, 2011.

²⁸ CHARAUDEAU, 2000, *op.cit.*

dramatisante susceptible de produire un tel effet ; une énonciation d'*expression* pathémique qui vise à produire un effet de pathémisation soit par la description ou la manifestation de l'état émotionnel dans lequel le locuteur est censé se trouver (« j'ai peur », « je fonds »), soit par la description de l'état dans lequel l'autre devrait se trouver (« N'ayez crainte ! », « Soyez compassif ! », « Ayez pitié ! »). L'adjectif "pathémique", emprunté à Charaudeau²⁹, décrit « une situation à propos de laquelle un jugement de valeur collectivement partagé – et donc institué en norme sociale – met en cause un actant qui se trouve être bénéficiaire ou victime ». Le pathémique pose donc une relation triangulaire : un actant bénéficiaire, un actant victime, une instance collective. Au sein de cette dynamique tri-actantielle, les trois pôles sont liés entre eux par des valeurs (partagées ou non) qui peuvent être relayées par de l'affect. En faisant le parallèle avec les processus de radicalisation décrits par Isabelle Sommier, cette association des registres implique trois conditions nécessaires à son efficacité : la crédibilité empirique (le diagnostic livré doit être fondé et plausible) ; l'assise expérimentale (les faits dénoncés doivent être vécus) ; une fidélité narrative (le récit doit s'inscrire dans l'ensemble des croyances, mythes et récits populaires antérieurs)³⁰ :

« Parce que je reçois régulièrement ce genre de témoignage, je me sens obligé d'en publier au moins un... Bonne lecture !

--

Juste envie de faire mon coup de gueule...

Mon ami qui est à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an a fait une demande d'aide au financement a pole emplois pour passer le permis. Cette aide est autorisé a tout chercheur d'emploi depuis au moins 6 mois sans activité.

Hier mon ami a eu rdv a pole emplois pour en faire la demande. Sa conseillère lui a tout simplement dit qu'il ne serait pas aidé. Pourquoi ? Parce que l'enveloppe financière a été reversé aux migrants de calais !!! Ou vat on ?? On est sans emplois, on est bon citoyens et aucune aide de nous est versé ????

Aujourd'hui mon ami vis avec un RSA de 125euros et l'apl de 112euros !!! Il ne trouve pas d'emplois car dans son domaine il lui faut le permis! Je trouve c a honteux!!!

²⁹ CHARAUDEAU, 2000, *op.cit.*

³⁰ ISABELLE SOMMIER, « Sentiments, affects et émotions dans l'engagement à haut risque », *Terrains/Théories*, n° 2, 2015, § 18, <<http://journals.openedition.org/teth/236>>.

Si vous voulez faire un article, une annonce, une dénonciation ou donner un nouvel exemple des mal faits des migrants alors faite le. Il faut que les gens sache!!!

Mon ami ne souhaite pas être nommé car il a déjà honte d'être sans emplois et de devoir demander des aides.

Voilà... C'était mon coup de gueule. J'avais besoin d'en parler... »

Ici, le témoignage livré se place dans cette assise expérimentale et légitime un « coup de gueule » et le « besoin d'en parler ». L'émotion de colère s'inscrit dans un registre d'un dire narrativisé, et s'appuie sur une dimension communicative et interlocutive omniprésente : « bonne lecture ! », « ou vat-on ? », « voilà... C'était mon coup de gueule, j'avais besoin d'en parler... ». L'anecdote narrée est posée comme prototypique d'une situation généralisée qui, elle, est le véritable objet de dénonciation (« On est sans emplois, on est bon citoyens et aucune aide ne nous est versé ??? »).

Dans d'autres posts, des incidents sont également événementialisés, photographie à l'appui, et sont donnés pour prototypiques car présentés comme récurrents : « Encore un pare-brise de cassé quand les migrants ont caillasser la police » ; « Je tenais à faire une petite dédicace à la dame qui hier après midi quand nous avons annoncés que des clandestins avaient été vus avec barres de fer et marteau en ville en direction du tunnel et qui nous a clairement accusés de semer la peur et que nous étions des menteurs : voilà madame, photo prise hier après midi !!!! ».

Je tenais à faire une petite dédicace à la dame qui hier après midi quand nous avons annoncés que des clandestins avaient été vus avec barres de fer et marteau en ville en direction du tunnel et qui nous a clairement accusés de semer la peur et que nous étions des menteurs : voilà madame, photo prise hier après midi !!!!



Au sein de ce dispositif, le locuteur construit un ethos fondé sur le décalage latent entre son ethos dit (ce que le locuteur dit sur lui-même) et son ethos montré (ce que montre sa manière d'énoncer)³¹. En effet, l'ethos dit au fil des posts relève d'un ethos qui s'appuie sur des valeurs éthiques et morales positivées : patriotisme, nationalisme, combattivité, solidarité, dignité, là où l'ethos montré, par le biais des actes figuratifs produits, relève d'un ethos non-respectueux d'autrui. Ce décalage trouve sa force pragmatique dans la visée actionnelle qu'il met en œuvre : il s'agit de dénoncer et de disqualifier l'autre afin de se positionner individuellement et surtout collectivement. L'altérité ainsi rejetée sert de point d'ancre à un positionnement collectif mobilisateur.

Le niveau pré-discursif : l'implicite et le partagé

Si le discours haineux s'observe d'abord à travers les traces qu'il laisse notamment sur le plan lexical, sa puissance symbolique puise dans un ensemble de représentations préalables, de valeurs partagées qu'il mobilise et qui constituent des savoirs de croyance³². En ce sens, comprendre le discours haineux signifie interroger les schémas narratifs et actantiels qui structurent le récit sous-tendant (« vol de la France, viol de la France » etc.), ainsi que les stéréotypes qui participent à la construction de son périmètre sémantique : l'association entre des actes malveillants et les migrants est toujours posée comme allant de soi. Le recours à des catégories stéréotypiques reflète les opérations de cadrage (cadrage au sens de "framings", cf. plus bas) qui se trouvent au préalable de l'acte de l'énonciation disqualifiante.

Dans notre corpus, le discours haineux en ligne mobilise des représentations de la réalité selon des polarités clivantes, en général binaires (bien *vs.* mal), ainsi que des cadrages qui se situent entre fonction diagnostique et/ou pronostique³³ comme les topiques de la guerre ou de la sécurité. Il puise ainsi sa force pragmatique dans un topos plus global qui semble inhérent au discours médiatique de manière générale, celui du désordre social, abordé sous l'angle de l'injustice et de l'indignation (« La police esclave de nos dirigeants corrompus ! »). En ce sens, il fait appel à l'*ethos* préalable, mais aussi aux émotions des interlocuteurs.

³¹ DOMINIQUE MAINGUENEAU, « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n° 149, 2014, pp. 34, <<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-31.htm>> (dernier accès 3.09.2019).

³² CHARAUDEAU, *op.cit.*, p. 125.

³³ OLIVIER FILLIEULE, LILIAN MATHIEU, CÉCILE PECHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, p. 32.

Le groupe ainsi constitué se trouve alors soudé par les imaginaires³⁴ qui créent des « relations affectives nouant les militants ». Ces relations marquent une coupure rigide entre l'*in group* et l'*out group*. Ce *faire groupe* est d'autant plus important qu'il déclenche un double mécanisme de cohésion entre-soi et de rejet de l'autre, qui devient un non-soi dés-humanisé (« La vie d'un cafard vaut plus que l'avis d'un No Border ») et par là-même un contre-soi, pourrait-on dire. Les messages en ligne de « Sauvons Calais » mettent une œuvre cette dynamique de *faire groupe* dans sa dimension co-énonciative, ce qui en constitue une spécificité dans la mesure où le collectif produit un discours relativement homogène, sous l'autorité légitimante et unifiante d'une même instance énonciative. On y dénombre assez peu de « je », le « nous » étant omniprésent : « Nous, les Français », « Nous, les Calaisiens », « Nous qui agissons », etc.

Dans ce cadre, chacun des micro-discours observés converge vers un macro-discours qui tend à se montrer comme homogène. Au cœur de cet univers de haine, la dimension interactionnelle intradiscursive fonctionne sur le modèle d'une « polyphonie convergente »³⁵ : chaque énonciateur abonde dans le sens d'une instance énonciative collective. La pluralité énonciative apparente construit peu à peu une unicité de pensée et d'affect, et cette unicité, par un effet interactionnel en miroir, permet d'asseoir les lecteurs-internautes en co-énonciateurs potentiels. Ce processus fait du public réceptif³⁶ un « public affectif ».

Le niveau post-discursif : l'orientation actionnelle

Si l'expression de la haine suppose une évaluation négative et ensuite une réaction émotionnelle d'hostilité, en « contre » (contre un agent individuel, un groupe, une institution, une idéologie), elle débouche toujours sur une tendance à l'action³⁷. L'accord entre les participants sur un diagnostic de la situation (diagnosis framing), un moyen d'y remédier (prognostic framing), et sur la nécessité d'agir (motivational framing) conduit à la mise en place d'un cadre d'action collective, en tant qu'« ensemble de croyances et de représentations orientés vers l'action »³⁸. Po-

³⁴ SOMMIER, *op. cit.*, § 21.

³⁵ MARC BONHOMME, *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion, 2005.

³⁶ Réceptif dans les deux sens du terme : public *récepteur* et public *sensible* à.

³⁷ NICO H. FRIJDA, *The emotions*, Cambridge University Press, 1986.

KLAUS R. SCHERER, « On the nature and function of emotion: A component process approach », in SCHERER KLAUS R., EKMAN PAUL (eds.), *Approaches to emotion*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 1984, pp. 293-318.

³⁸ FILLIEULE, MATHIEU, PECHU, *op. cit.*

larisation des représentations et mobilisation par les émotions induisent des effets pathémiques chez le lecteur-internaute, qui est ainsi peu à peu amené à se caler sur ces schèmes de pensée mais aussi de comportement : « Les émotions seraient d'abord observées et mises en mémoire en association avec ce qui les ont provoquées, et formeraient ensuite des cadres de comportement, des *patterns structurants* parce que s'imposant avec la force de *l'évidence* »³⁹.

Rappelons que le discours de haine a pour but de blesser, déshumaniser, harceler, intimider, affaiblir, dégrader et victimiser les groupes ciblés, et de fomenter insensibilité et brutalité à leur égard⁴⁰. Plus particulièrement, l'analyse de l'orientation actionnelle des actes de langage observés conduit à distinguer (au moins) deux niveaux d'intensité différents, avec des graduations internes possibles, mais aussi deux cibles distinctes.

Le premier niveau d'intensité s'applique aux messages que nous appellerons offensants, qui portent en sourdine des potentiels effets blessants vis-à-vis de la population visée : il s'agit de disqualifier plus que de nuire, attaquer l'honneur et la dignité des personnes en utilisant par exemple des commentaires injurieux, des termes insultants, déshumanisants, souvent relevant de l'univers animalier : « Comparer cette migrante en train de faire ses gros besoins dans l'herbe près de la Cité à un chien est interdit par la loi. Par avance merci. [...] Ils aiment pas le porcs mais eux memes sont de vrais porcs! ».

Le second niveau d'intensité concerne les messages dits agressifs, qui incitent cette fois à un passage à l'acte. Nous sommes ici souvent en présence d'injonctions : « Gueuler sur Facebook, c'est bien !!!! Dans la rue... c'est mieux », « Face aux migrants : SOUTIEN A DAVID ET GAËL ! », avec des verbes à l'impératif et au futur : « A Calais, on a une mairesse, une mer et toute la merde du monde. Protégeons-nous, foutons-les dehors & Sauvons Calais », « Choquer l'opinion publique pour se faire comprendre ? NOUS LE FERONS ! ». Le recours récurrent à des adverbes comme « dehors » (« Foutons-les dehors ») devient également porteur sémantiquement d'un acte langagier d'incitation, tant du point de vue illocutoire que perlocutoire. Il s'agit d'exhorter l'internaute à agir, à opérer cette bascule entre sympathisant co-énonciateur à militant sur le terrain.

³⁹ JULIEN BERNARD, « Les voies d'approche des émotions », *Terrains/Théories* n° 2, 2015, § 17, <<http://journals.openedition.org/teth/196>> (dernier accès 3.09.2023).

⁴⁰ SIAPERA, *op.cit.*

4. Conclusion

Nous avons voulu montrer dans cet article que le discours haineux en ligne ne limite pas à ses manifestations lexicales et qu'il constitue un *univers discursif* avec ses caractéristiques propres. Ces caractéristiques mises en évidence concernent à la fois les dispositifs interactionnels et techniques au sein desquels le discours émerge et se propage, les traces langagières qu'il laisse, les implicites qu'il mobilise, les cadres d'action collective qu'il promeut. En ce sens, le discours haineux devient un discours auto-générateur, un *telos* en soi, qui instaure une normalité « pathologique » de haine « motile », ambiante et banale⁴¹.

⁴¹ SIAPERA, *op. cit.*